

Le *tout-anglais* et le traitement lexicographique des anglicismes

LOREDANA PAVONE

(Catane)

THE TOUT-ANGLAIS AND THE LEXICOGRAPHICAL TREATMENT OF ANGLICISMS

The aim of this paper is to examine the role of *franglais* from a lexicographic perspective. I will analyse and comment on the lexicographic choices made in the revised versions of two monolingual dictionaries (Le Petit Robert and Le Petit Larousse) through a corpus of anglicisms taken from French newspapers. This will help investigate the relationship between norms and usage in the light of French prescriptive language policies.

KEYWORDS: anglicisms, *franglais*, French dictionary, lexicography, neologisms

MOTS-CLÉS: anglicismes, choix lexicographiques, *franglais*, dictionnaires français monolingues, néologismes

INTRODUCTION

Dans cette communication nous aborderons la question du rôle du *tout-anglais* par rapport aux langues romanes dans le contexte de la mondialisation. Nous présenterons sous forme de rappel les

principaux moyens mis en œuvre par les organismes institutionnels qui sont chargés de poursuivre une politique linguistique visant à la protection et à la défense de la langue française contre le *franglais*. Nous examinerons ensuite le rapport entre la norme et l'emploi des emprunts qui ressort des choix des dictionnaires. Comment les anglicismes enregistrés dans la nomenclature d'un monolingue permettent-ils une compréhension adéquate et amènent-ils les locuteurs à s'en servir? Comment un locuteur étranger de niveaux intermédiaire et avancé (et pas seulement) peut-il lire la presse et comprendre à fond des articles regorgeant d'anglicismes? Quels critères, de leur côté, les lexicographes adoptent-ils pour construire une nomenclature qui s'est enrichie d'emprunts et de faux anglicismes?

Nous terminerons sur l'analyse comparative du traitement lexicographique d'exemples tirés du corpus d'anglicismes repérés dans les éditions 2017 des deux dictionnaires monolingues les plus répandus (les *Petit Robert* et *Petit Larousse*). L'examen critique de notre corpus nous permettra également de relever et de mesurer l'écart entre les recommandations officielles et le temps nécessaire aux anglicismes pour prendre place dans les ouvrages éditoriaux mis à jour.

1. L'actualité du tout-anglais et le protectionnisme contre le *franglais*

De toute évidence, l'actualité internationale nous fournit un florilège d'exemples où l'anglais prend le dessus dans la communication publique.

À l'issue du référendum du 23 juin 2016, l'anglais ne peut plus conserver sa place hégémonique au sein des institutions de l'Union européenne. Le Brexit a généré, entre autres, des conséquences de tout ordre: économique (on sait combien les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du transport ont été particulièrement affectés), politique, idéologique mais aussi linguistique. De fait, ce référendum britannique a mis en avant la réduction du rôle de l'anglais, la remise en question du tout-anglais et de la «tour de *'Globolelish'*» tant redoutée, comme l'écrit Xavier Combe, à laquelle les hommes seraient condamnés, car ils «ne disposent plus d'une seule

langue, dénominateur véhiculaire commun dont la pauvreté et l'unicité du système de pensée étioilent leur esprit»¹.

À Florence, il y a quelques mois, lors d'un meeting international, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a déclaré: «Slowly but surely English is losing importance in Europe»², avant de poursuivre son allocution en français. Plusieurs responsables politiques français, au lendemain de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, étaient intervenus pour remettre en cause l'usage de l'anglais dans l'UE. D'un côté, le maire de Béziers Robert Ménard (FN) affirmait que l'anglais n'a «plus de légitimité» au sein des institutions européennes à Bruxelles ; de l'autre côté, l'un des candidats à la présidentielle Jean-Luc Mélenchon (leader du parti de gauche France insoumise) souhaitait réduire l'importance de la langue de Shakespeare en tant que langue de travail³.

Citons un autre exemple. Pendant la présidentielle, pour avoir prononcé à l'Université Humboldt de Berlin une conférence en anglais, Emmanuel Macron avait été attaqué d'une manière peu fair play par Marine Le Pen et par le vice-président du FN, Florian Philippot. Pour ce dernier, Macron «montre qu'il n'a aucun respect pour notre langue et qu'il ne croit pas en la France»⁴. Comme si la langue devait s'associer à l'identité d'un peuple, comme si le fait d'utiliser une langue autre que la sienne revenait à lui manquer de respect.

¹ COMBE, X.: Brexit ou pas, «doux iou spique le globish»? , *Libération*, 23 mai 2016, p. 21.

² RANKIN, J: Brexit: English is losing its importance in Europe, says Juncker, *The Guardian*, 5 mai 2017. Disponible sur le web: <https://www.theguardian.com/politics/2017/may/05/brexit-english-is-losing-its-importance-in-europe-says-juncker>.

³ Cf. CLAVEL, G.: Mélenchon et Ménard veulent remettre en cause l'usage de l'anglais dans l'UE, *Huffington Post*, 24 juin 2017. Disponible sur le web: http://www.huffingtonpost.fr/2016/06/24/melenchon-menard-usage-anglais-ue_n_10654466.html.

⁴ Cf. Plaidoyer pour l'accueil des migrants et discours en anglais : Macron agite Twitter depuis Berlin, *RT France*, 10 janvier 2017. Disponible sur le web: <https://francais.rt.com/france/32064-plaidoyer-pour-accueil-migrants-discours-anglais-macron>.

Du point de vue idéologique, ce même lien entre identité nationale et langue française avait été souligné dans un communiqué des membres de l'Académie française:

Elle [l'Académie française] déplore que la langue soit absente des débats auxquels donne lieu actuellement la campagne pour l'élection présidentielle et s'étonne du silence observé par les différents candidats sur cette question, alors même que l'attachement à la langue est regardé par les Français comme l'expression première du sentiment d'appartenance à la nation⁵.

L'Académie française s'en est mêlée également lors de la présentation de la candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques 2024 en contestant le slogan *Made for sharing*; de fait, elle avait exprimé «à l'unanimité sa réprobation devant la décision du comité d'accorder la priorité à la langue anglaise pour porter la candidature olympique de la ville de Paris», bien qu'une version française (*Venez partager*) en ait été prévue par le Comité olympique⁶.

⁵ *Communiqué daté du 6 avril 2017*. Disponible sur le web: <http://www.academie-francaise.fr/actualites/communique-de-lacademie-francaise> (dernière consultation juillet 2017). Il n'est pas anodin de signaler que, parmi les sentiments d'appartenance à la nation, selon une enquête menée du 1^{er} au 3 mars 2017 par l'Ifop pour Synopia, à une grande majorité, 76%, les Français mettent en tête la langue française comme un liant social devant les valeurs républicaines, l'histoire, les droits et les dirigeants politiques. Cf. *Les Français et la cohésion nationale*. Disponible sur le web: <http://www.synopia.fr/sondage-ifop-pour-synopia-les-francais-et-la-cohesion-nationale>.

⁶ Les académiciens ont tranché net: «[...] A-t-on à ce point honte de notre langue que l'on n'ose l'employer ? Pense-t-on entraîner l'adhésion de tout un peuple à ce projet en refusant de s'exprimer dans sa langue ? N'y a-t-il nul autre moyen, pour se distinguer de son principal concurrent, que de lui emprunter sa langue ? Est-il logique de se dire fait pour partager si l'on ne veut pas communiquer dans sa propre langue ? N'est-ce pas traiter par le mépris tous les francophones étrangers qui aiment cette langue ? N'est-ce pas oublier que l'article 24 de la Charte olympique précise que les langues officielles du Comité international olympique sont le français et l'anglais ? N'est-ce pas oublier que les jeux modernes furent restaurés par un Français ? Pierre de Coubertin, reviens... [...]» *Communiqué sur le slogan retenu par le comité de candidature de la ville de Paris aux Jeux olympiques adopté à l'unanimité de ses membres dans sa séance du jeudi 16 février 2017*. Disponible sur le web: <http://www.academie-francaise.fr/actualites/communique-sur-le-slogan-retenu-par-le-comite-de-candidature-de-la-ville-de-paris>

Ce slogan, contesté par trois associations de défense de la langue française ayant porté plainte quelque temps après, avait également attiré les foudres de Bernard Pivot, président de l'Académie Goncourt, qui, aux micros de RTL, avait estimé que ce slogan :

C'est une faute contre la langue française qui est une langue olympique, c'est une ânerie parce que même dans la langue de Shakespeare ce slogan est d'une grande platitude et, enfin, c'est une erreur car dans leur arrogance, les Pays anglophones vont trouver normal que les Français s'expriment en anglais, alors que les Pays francophones vont s'étonner, s'indigner que Paris, capitale de la francophonie, fasse la courbette devant la langue qui n'est pas seulement celle de Shakespeare, mais c'est aussi celle de Donald Trump⁷.

D'autre part, l'ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, en 2013, avait provoqué un tollé en faisant promulguer à l'Assemblée nationale la loi qui permettait d'introduire la possibilité de dispenser des cours en anglais à l'université, pour attirer plus d'étudiants étrangers, et pour ne pas créer de différences de formation entre les grandes écoles (où l'on enseigne déjà en anglais), et les universités. À la vague de protestations s'étaient unis, entre autres, l'Académie française, soucieuse des «dangers» que cette mesure représenterait en termes de

-aux (dernière consultation février 2017). Certes, ce n'est pas la première fois que l'Académie française intervient pour enquêter sur «les dérives linguistiques actuelles en France», pour combattre la contamination causée «par le virus du 'globish' subie par le français qui «constitue le socle du 'vivre-ensemble' républicain». Cf. *Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les dérives linguistiques actuelles en France, chargée de proposer des mesures de défense et de promotion de la langue française*, datée 4 février 2013. Disponible sur le web: www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0665.asp.

⁷ Interview d'Yves Calvi à Bernard Pivot dans l'émission de RTL Trois minutes pour comprendre, diffusée le 17 février 2017. Disponible sur le web: www.rtl.fr/sport/autres-sports/jo-2024-le-slogan-anglais-de-paris-va-etre-attaque-en-justice-7787287044.

«marginalisation» de la langue française⁸, et plusieurs intellectuels fustigeant l'initiative de Fioraso en tant que «acte de sabotage du français par la France officielle elle-même»⁹, ainsi que l'avait estimé le linguiste Claude Hagège. Ce dernier, faisant partie du courant des alarmistes qui craignent l'invasion du tout-anglais au détriment du français, considère l'anglais principalement comme l'expression de la domination de la pensée néo-libérale anglo-américaine¹⁰. Ce qui est à combattre, d'après ses constats, est «l'universalisation contemporaine de l'anglais»¹¹; ce qui est à souhaiter est le «combat pour la pluralité des cultures et des langues»¹², au nom notamment de la *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle* adoptée en 2001, qui se traduit néanmoins par le respect et la défense du patrimoine linguistique.

Au sein des politiques linguistiques, plutôt que la défense d'une langue, il faudrait poursuivre, d'après Louis-Jean Calvet, «la défense de la diversité», celle «interne» à chaque langue également. À l'inverse, affirme-t-il:

Nous notons encore une forte tendance à l'unification, c'est-à-dire à la norme centralisatrice. Face aux français, aux espagnols, aux portugais, je veux dire des formes linguistiques différentes, fruits de l'acclimatation, certains groupes de pression (les Académies, l'Alliance française, l'Instituto Cervantès, l'Instituto Camoens...)

⁸ *Déclaration de l'Académie française* du 21 mars 2013. Disponible sur le web: <http://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-du-21-mars-2013>.

⁹ HAGEGE, Cl.: Refusons le sabotage du français, *Le Monde*, 25 avril 2013. Disponible sur le web: http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/04/25/refusons-le-sabotage-du-francais-par-claude-hagege_3166350_3232.html. Il n'est pas sans intérêt de signaler que la ministre à cette époque s'était vu décerner le «prix de la Carpette anglaise», créé en 1999 par l'association *Défense de la langue anglaise*, destiné à «un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France et dans les institutions européennes au détriment de la langue française [...]». Disponible sur le web: http://www.langue-francaise.org/Articles_Dossiers/Carpette_historique.php.

¹⁰ Cf. HAGEGE, Cl.: *Contre la pensée unique*, Paris: Odile Jacob, 2012.

¹¹ HAGEGE, Cl.: *Le combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris: Odile Jacob (2006¹), 2008, coll. Poches Odile Jacob, p. 8.

¹² *Ibidem*, p. 237.

tendent de protéger ou d'imposer un modèle linguistique unique, le français, l'espagnol, le portugais, ce qui est tout le contraire de la *diversité interne*¹³.

Même dans une économie globalisée, le français a un statut respectable: il est parlé dans le monde par plus de 270 millions de locuteurs, c'est une langue de travail (dans les institutions européennes), bien que son déclin se soit de plus en plus affirmé suite aux élargissements à l'Est de 2004. L'usage croissant de l'anglais comme langue commune s'était imposé à côté du plan d'action visant à promouvoir la diversité linguistique et culturelle au sein des institutions européennes. Xavier Combe estime toutefois que le français n'est pas «menacé d'extinction imminente»¹⁴, son argument principal s'appuyant sur le fait que le globish, avec ses traits utilitaires, fonctionnels à la communication, «de par son indigence lexicale, son manque patent de finesse grammaticale [...], n'a pas les moyens de supplanter le français dans toutes les situations d'expression et de communication»¹⁵.

S'il est vrai que les relations entre les langues peuvent être représentées par le «modèle gravitationnel» envisagé par Calvet, où l'anglais joue le rôle de «langue hypercentrale»¹⁶, la géopolitique des langues devrait inviter à prôner le plurilinguisme dans le scénario de la mondialisation, où, de l'avis de Oustinoff, «l'option monolingue du tout-anglais n'est pas une solution, mais une impasse»¹⁷. Parfois, cette alternative a été plutôt perçue en tant que menace et a engendré une

¹³ CALVET, L.-J.: Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde, *Hérodote*, 2007, vol. 3, no 126, p. 159-160.

¹⁴ COMBE, X.: *11+1 propositions pour défendre le français*, Paris: L'Harmattan, 2011, p. 13.

¹⁵ Ibidem, p. 14.

¹⁶ Calvet écrit: «Autour d'une langue hypercentrale (l'anglais) [...], gravitent ainsi une dizaine de langues supercentrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, l'hindi, le malais, etc.) [...] Autour de ces langues supercentrales, gravitent 100 à 200 langues centrales, qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de 4 000 à 5 000 langues périphériques». CALVET, L.-J.: Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde, op. cit., p. 154.

¹⁷ OUSTINOFF, M.: Le tout-anglais à l'épreuve de la montée en puissance des langues romanes, *Hermès*, 2016, vol. 2, no 75, p. 81.

politique restrictive. En France, notamment depuis les années 60¹⁸, les politiques linguistiques (avec les célèbres lois, l'une dite Bas-Lauriol de 1975 et l'autre dite Toubon de 1994) s'appliquent à protéger l'état du français et à renforcer son rayonnement dans le monde. Dès lors, de nombreux comités, associations et organismes¹⁹, privés et publics, ont vu le jour jusqu'à la fondation, par le Ministère de la Culture et de la Communication, de la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (DGLFLF). Il est notoire que, par les soins de la *Commission générale de terminologie et de néologie* et du Conseil supérieur de la langue française, des équivalents français de mots anglais sont périodiquement publiés au Journal officiel et sur le site ministériel France Terme, après avoir été validés par l'Académie. Cette dernière élabore également la section Dire, Ne pas dire, où l'on prescrit, entre autres, de ne pas dire *la prolifération des fake news* mais plutôt *la prolifération des contre-vérités*; et, au lieu de shooter un mail, de préférer arroser nos correspondants ou leur envoyer un courriel en grand nombre. De même, l'anglicisme serait à bannir s'il est englobé au sein d'une unité phraséologique: les académiciens préconisent l'emploi, par exemple, de *tenir ses collègues au courant* au lieu de *mettre ses collègues dans la loop*²⁰.

2. Politique linguistique des dictionnaires

Quand un objet et/ou un concept nouveaux (appartenant à des domaines gastronomiques non francophones, à la politique et à l'économie, au monde virtuel et aux nouvelles technologies entre autres) apparaissent avec les termes anglais les désignant, c'est par ces

¹⁸ Voir également ÉTIEMBLE, R.: Parlez-vous français?, Paris: Gallimard (1964¹), 1980, coll. Folio/Actuel.

¹⁹ Voir, entre autres, l'inventaire dressé par Paul Bogaards: Le château de cartes de la défense de la langue française, *Le Débat*, 2007, vol. 2, no 144, p. 177-192.

²⁰ En particulier, la rubrique *Néologismes & anglicismes*, d'où sont tirés ces exemples, recense, depuis cinq ans, les anglicismes à rejeter et les équivalents français à retenir. Pour plus de détails, on renvoie à la page mise à jour régulièrement <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/neologismes-anglicismes> (dernière consultation juillet 2017).

mots que l'on s'habitue à les utiliser. Ces derniers – empruntés à la langue de Shakespeare ou calqués sur elle - ont gagné de plus en plus de terrain et la presse en regorge. Les publicitaires, les journalistes, les hommes politiques en (ab)usent, mais en même temps ils contribuent à offrir des attestations d'emploi fort utiles à la nomenclature.

De leur côté, les lexicographes sont amenés à mettre à l'honneur des anglicismes qui ne soient pas un effet de mode, mais que l'on compte voir durer, et c'est ce qui arrive chaque année quand les dernières éditions des différents dictionnaires intègrent de nouveaux mots témoignant tant de la vitalité que de la diversité de la langue de Molière.

Le lexicographe se transforme, en définitive, comme s'en explique Jean Pruvost, en «un médiateur privilégié de la langue»:

Il représente en effet l'interprète de la communauté de par son aptitude à relever et présenter les usages courants d'un mot, avec ses fréquentes collocations et cooccurrences, avec ses différents actants et son usuelle phraséologie²¹.

Ce point de vue éclairé devrait amener à bien distinguer entre des emprunts indispensables et d'autres superflus bien que très prisés. Le travail accompli en amont consiste à faire une collecte d'anglicismes destinée au traitement informatisé des corpus des écrits de la presse et de textes littéraires également. Par une recherche assidue et prolongée qui prend en compte la fréquence et la durée d'utilisation dans les corpus définis au préalable, les rédacteurs opèrent des choix et parviennent à une sélection représentative de l'usage contemporain de la langue²². Toutefois ce dernier n'est pas le seul à revêtir une importance capitale dans la dictionnaire, comme on peut lire dans la préface de Littré:

²¹ PRUVOST, J.: *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*, Paris: Ophrys, 2006, coll. L'Essentiel du français, p. 176.

²² C'est en effet la même démarche adoptée dans le cas des dépouillements en vue de la sélection des néologismes. Cf. SABLAYROLLES, J.-F.: Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes, *Revue française de linguistique appliquée*, 2002, vol. VII, no 1, p. 97-111.

Toute langue vivante [...] présente trois termes: un usage contemporain qui est le propre de chaque période successive; un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain, et qui contient l'explication et la clef des choses subséquentes; et, finalement, un néologisme qui, mal conduit, altère, bien conduit, développe la langue, et qui, lui aussi, sera un jour de l'archaïsme et que l'on consultera comme histoire et phase du langage²³.

Cela permet une «plénitude», d'après Littré, étant donné que le dictionnaire relie le passé à l'avenir: des mots disparaissent, d'autres naissent à l'issue d'un «mouvement intestin qui travaille une langue», d'autant plus qu'il est à exclure «qu'une langue parvenue à un point quelconque y demeure et s'y fixe»²⁴.

Du même avis, un siècle plus tard, Alain Rey, qui anticipe la mise en valeur du but pragmatique de la néologie lexicale:

[...] Le lexique d'une langue est la mesure de toute chose, et le lexicographe doit faire le point chaque fois qu'un écart devient sensible entre le dictionnaire et l'univers culturel présent²⁵.

Tout en étant descriptifs, les dictionnaires grand public décrivent le «bon usage» d'un français vivant composé de mots et expressions qui reflètent l'état actuel de la société, et finissent par enrichir la macrostructure de toute nouvelle édition annuelle qui voit le jour. Néanmoins, comme l'affirme Rey dans la *Préface* revue en 2017, «la vocation du Petit Robert n'est pas de légiférer, mais d'observer la langue en attirant l'attention sur les problèmes»²⁶; alors que, à l'inverse, le rôle normatif²⁷ est joué par le dictionnaire de l'Académie.

²³ LITTRÉ, P.-É.: *Préface du Dictionnaire de la langue française*, Paris: Librairie Hachette, 1872. Disponible sur le web: <https://www.littre.org/annexes/preface>.

²⁴ Ibidem.

²⁵ REY, A.: *Préface du Petit Robert de la langue française* par Alain Rey-(1967; 1977), actualisée en 1993 par Josette Rey-Debove et Alain Rey, en 2017 par Alain Rey, p. VII.

²⁶ Ibidem, p. XVI.

²⁷ Sur le complexe rapport entre «norme» et «usage», on renvoie à REY, A.: Usages, jugements et prescriptions linguistiques, *Langue française*, 1972, vol. 16, no 1, p. 4-28.

Comme le déclarait Maurice Druon, dans la *Préface* de 1992, les néologismes sont à proscrire: «[...] Le langage subit des modes saisonnières. Des expressions nées de la dernière pluie s'en iront avec la sécheresse suivante»²⁸.

Tout comme Cerquiglini, pour lequel «depuis plus d'un siècle, le Petit Larousse est le greffier d'une société en mouvement»²⁹, Alain Rey semble contester le rôle de ceux qui s'érigent en censeurs des usages car il ne faut pas négliger les phénomènes et les usages actuels et concrets:

[...] Le «bon usage» convenait peut-être à l'Ancien Régime, mais demande sérieuse révision, et ce sont plusieurs usages, plus ou moins licites et que personne ne peut juger «bons» ou «mauvais», qui forment la réalité d'une langue³⁰.

D'autant plus que toute langue vivante s'enrichit de néologismes pour satisfaire les besoins naissants des membres de la communauté linguistique d'appartenance. L'emprunt en fait partie en tant que procédé de formation des mots³¹, et il en existe plusieurs catégories qui ont été classées sous forme d'emprunt intégral, sémantique, morphologique, phonologique ou phraséologique, entre autres³².

Il revient aux lexicographes de juger qu'un terme étranger est bien implanté dans l'usage; c'est le parlant qui en cherche une confirmation dans le dictionnaire, dépaysé parfois par le constat que

²⁸ DRUON, M.: *Préface à la neuvième édition (1992)*. Disponible sur le web: <http://academie-francaise.fr/le-dictionnaire-les-neuf-prefaces/preface-la-neuvieme-edition>.

²⁹ Interview à Bernard Cerquiglini, *Dossier de presse du Petit Larousse illustré* 2018, p. 16. Disponible sur le web: http://www.lagardere.com/fichiers/fckeditor/File/Presse/Communique_presse/Livres/Dossier_PressePLI_2018.pdf.

³⁰ REY, A.: Postface du Nouveau Petit Robert, Paris: Le Robert, 2006, p. XXV.

³¹ Pour les mécanismes de formation néologique, voir entre autres SABLAYROLLES, J.-F.: *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris: Honoré Champion, coll. Lexica. Mots et dictionnaires, 2000.

³² Pour plus de détails sur les typologies, on renvoie, entre autres, à PICONE, M. D.: *Anglicisms, neologisms and dynamic French*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins 1996; REY-DEBOVE, J.: *Dictionnaire des anglicismes*, Paris: Le Robert, 1980.

l'intégration d'un anglicisme n'intervient pas dans toutes les nouvelles éditions qui paraissent la même année (bien qu'il soit rare qu'un usager les consulte simultanément...) Toutefois, ainsi que le précise Sablayrolles:

Pour de multiples raisons (souci des bienséances, contraintes dictionnaires, frilosité intellectuelle et/ou commerciale qui retardent l'insertion de nouveaux mots...) les dictionnaires sont lacunaires³³.

Comme le déclare Carine Girac-Marinier, directrice du département dictionnaires des éditions Larousse, à l'occasion de la récente publication de l'édition 2018 pour le bicentenaire, les nouveaux mots et expressions intégrés «ce sont des termes qui suivent l'évolution de la langue française, qui collent à notre époque». Il s'agit, effectivement, de «mots qui font partie de notre quotidien et qui ont dépassé les phénomènes de mode»³⁴, a-t-elle détaillé.

En tant que «dictionnaire historique», précise de son côté la directrice éditoriale du Petit Robert 2018, Marie-Hélène Drivaud, c'est à l'usager de choisir de quels termes se servir:

[...] Si nous prenons le mot «selfie», par exemple, on précisera son origine anglaise dans l'étymologie, puis on intégrera «anglicisme» dans la définition et enfin, on indiquera une recommandation officielle du ministère, s'il y en a une. Les gens sont libres de faire comme ils l'entendent après ces indications. Ce n'est pas à nous de nous censurer sur des termes aussi répandus³⁵.

³³ SABLAYROLLES, J.-F.: La néologie aujourd'hui. In: GRUAZ, Cl.: *À la recherche du mot. De la langue au discours*, Limoges: Lambert-Lucas, 2006, p. 141.

³⁴ Propos recueillis par AISSAOUI, M.: *Les nouveaux mots et les nouvelles têtes du dictionnaire Petit Larousse*, Le Figaro, 30 mai 2017. Disponible sur le web: <http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/2017/05/29/37002-20170529ARTFIG00206-les-nouveaux-mots-et-les-nouvelles-tetes-du-petit-larousse.php>.

³⁵ Propos recueillis par DEVELEY, A.: Les mots ne meurent jamais dans le dictionnaire, Le Figaro, 20 juin 2017. Disponible sur le web: <http://www.lefigaro.fr>.

Il n'en reste pas moins qu'un délicat équilibre doit s'établir entre l'usage de la langue et la norme, parce que, d'une part, ces emprunts se propagent dans les médias audiovisuels et dans la presse, d'autre part, les sages de l'Académie française en suggèrent des équivalents, et prétendent qu'on les utilise couramment. Il est à rappeler que les garants du respect de la langue française, face aux néologismes, emplois fautifs, tournures abusives, mots étrangers, travaillent, précise l'académicien Dominique Fernandez, à «faire un peu de ménage dans ce capharnaüm», constitué d'une part de néologismes, ces «termes qui trop souvent embarbouillent la langue dans un jargon innommable», et d'autre part d'anglicismes «justifiés quand ils correspondent à une notion spécifiquement anglo-saxonne», mais considérés comme «de pures hérésies»³⁶ quand le mot français correspondant existe.

Toutefois, force est de constater qu'il y a des emprunts, ainsi que le rappellent Pruvost et Sablayrolles, qui «sont complètement acclimatés»³⁷, mais qu'il en existe bien d'autres qui «sont si bien implantés que les propositions officielles de remplacement échouent»³⁸. Tout en reconnaissant les officialismes publiés au Journal officiel³⁹, on se demande comment un locuteur, à l'heure actuelle, serait à l'aise s'il remplaçait, entre autres, smartphone par «ordiphone», ebook reader par «liseuse», rafting par «radeau en eau vive», etwinning par «jumelage électronique» ou, enfin, s'il se délectait en regardant un biopic («film autobiographique», en prime time («heure de grande écoute»).

fr/langue-francaise/actu-des-mots/2017/06/20/37002-20170620ARTFIG00013-les-mots-ne-meurent-jamais-dans-le-dictionnaire.php.

³⁶ FERNANDEZ, F.: Postface. *Lettre d'amour à la langue française*. In *Dire, Ne pas dire*, Paris: Éditions Philippe Rey, vol. 1, 2014, p. 180.

³⁷ PRUVOST, J-, SABLAYROLLES, J.-F., *Les néologismes*, Paris, PUF, (2003¹), 2016, coll. *Que sais-je?*, p. 118.

³⁸ *Ibidem*, p. 119.

³⁹ Les termes publiés au Journal officiel de la République française sont consultables sur le site ministériel. Cf. <http://www.culture.fr/franceterme>.

3. Quelques remarques autour du traitement lexicographique d'un corpus d'anglicismes⁴⁰

Venons-en à aborder la façon dont les mots anglais intègrent la macrostructure d'un dictionnaire descriptif. Compte tenu des propos quasi unanimes sur le rôle joué par l'usage contemporain dans les principes fondateurs de toute lexicographie, force est donc de nous demander quel est le parcours accompli par un mot anglais pour avoir l'honneur d'être incorporé dans les dictionnaires descriptifs que nous avons pris en examen.

Nous allons regarder de plus près des exemples concrets, parmi les quelque 150 ou 200 nouveautés que, chaque année, le Petit Larousse et le Petit Robert annoncent. Nous pourrions ainsi comparer le travail soigné effectué par les deux collèges d'experts qui sélectionnent des centaines de mots et d'expressions, et en observent pendant plusieurs années l'emploi auprès de certaines catégories de locuteurs. Au bout de cette sélection exigeante, les mots qui n'ont pas été évincés prendront place dans la nouvelle édition. On y trouve, effectivement, certains anglicismes qui sont issus des nouvelles technologies parce que la société évolue et que les usages se transforment: pour n'en citer que quelques-uns du XXI^e siècle, *startup* et *baby-boomer* avaient eu droit de cité en 2001, alors que *selfie* et *open data* sont apparus en 2015, *youtubeur*, *retwetter*, *liker* en 2017, avec *hacktivism* (*activisme numérique*), *phablette* (de *phone* et *tablette*), *googliser*, *gameur* (l'accro des jeux en ligne) and so on.

Pour tenter d'évaluer l'exhaustivité de la nomenclature dans le domaine de la représentation des anglicismes du français contemporain, nous avons observé et commenté des étymologies de mots anglais répertoriés. Si nous prenons le mot *hashtag* qui vient de fêter ses dix ans: il avait été lancé sur les réseaux sociaux pour exprimer solidarité, soutien à l'aide d'un dièse placé devant un mot-clé accompagnant un gazouillement sur Twitter. Le mot avait fait son entrée, à un an d'écart, dans les deux seuls dictionnaires où il est attesté (dans l'édition 2014 du Petit Larousse et dans celle de l'année suivante du Petit Robert).

⁴⁰ C'est aux éditions 2017 que nous avons puisé les notices bibliographiques des entrées sélectionnées.

HASHTAG

(mot angl., de hash, dièse, et tag, balise). Mot-clé cliquable, précédé du signe dièse (#), permettant de faire du référencement sur le site de microblogage: Le hashtag #chien *regroupe les posts consacrés au chien* sur Twitter. Recomm. off. mot-*dièse*. Au Québec, on dit mot-clic.

ÉTYM. 2009 ◊ mot anglais, de hash« dièse » et tag « marque » → tag

ANGLIC. INFORM. Mot-clé précédé du signe #, permettant de retrouver tous les messages d'un microblog qui le contiennent. Les hashtags d'un tweet. Le hashtag #enseignement.

▫ Recomm. offic. mot-*dièse*.

Comme on peut le remarquer, les définitions diffèrent légèrement, mais dans les deux figure la recommandation officielle (mot-*dièse*) publiée au Journal en 2013⁴¹. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle n'est presque jamais utilisée.

Prenons un exemple d'un mot qui, à l'inverse, n'a pas encore été lemmatisé. En 2013, parmi les mesures mises en œuvre pour combattre le gâchis alimentaire, les restaurateurs français avaient été invités à mettre à la disposition de leurs clients des doggy bags (ou «box anti-gaspi») pour emporter chez soi les restes d'un repas⁴². À côté d'une révolution des mentalités et des habitudes, s'impose un emprunt qui renvoie à une pratique courante dans les pays anglo-saxons et américains, que l'on tente d'instaurer en France (malgré quelques réticences relevées par la presse auprès des clients), et l'emploi par les médias finit par rendre son adoption plus facile et par l'entériner dans son usage avant que les lexicographes ne le mettent,

⁴¹ Il n'est pas anodin de relever que le mot hashtag est attesté depuis 2009 dans les archives numérisées du quotidien Le Monde.

⁴² La presse en fournit quelques exemples révélateurs: Je me sens honteuse de demander un "doggy bag" (Le Monde, 24 janvier 2014), À Lyon, les doggy bags ne sont plus en restes (Libération, le 20 janvier 2015); Gaspillage au resto: le "Gourmet bag", un "doggy bag à la française" (Le Parisien, 26 mai 2015).

avec le temps, à l'honneur. À ce sujet, Sablayrolles a affirmé, à juste raison:

[...] L'éditeur songe à sa clientèle qu'il ne veut pas s'aliéner et préfère souvent adopter une attitude prudente pour ne pas choquer ou déstabiliser son lectorat, qui est, en France, assez traditionaliste et peu enclin à l'innovation lexicale⁴³.

Que les termes désignent une obsession, telle nomophobie⁴⁴, par exemple, d'origine anglaise (no mobile phobia), pour indiquer la peur d'être privé de son portable, ou bien des maladies professionnelles, il n'est donc pas étonnant d'y voir figurer des mots issus de la médecine du travail. Parmi les nouveaux syndromes, liés à l'épuisement des salariés (le burn-out), à l'ennui (le bore-out) ou à l'inutilité des tâches à accomplir (le brown-out), en définitive, le premier seulement, à l'heure actuelle, a été sélectionné par les lexicographes, bien que ces termes aient déjà fait leur apparition dans la presse et dans les médias en tant que phénomènes sociaux lors de la publication des études menées par les chercheurs américains. Si l'Académie avait critiqué, en 2012, l'emploi de burn-out⁴⁵, le Petit Robert ne lui a consacré un article que dans l'édition parue en 2016 (mais seulement six ans après le Petit Larousse), bien que ces malaises professionnels, depuis un certain temps, aient mis le feu aux poudres dans les affrontements autour du dialogue social⁴⁶.

⁴³ SABLAYROLLES, J.-F.: La néologie aujourd'hui, op. cit., p. 144.

⁴⁴ Petit Larousse éd. 2014 (sous nomophobe), Petit Robert éd. 2017.

⁴⁵ «Ce terme anglais, emprunté au vocabulaire des techniques spatiales, a dans ce domaine très spécialisé des équivalents français. La presse s'en est fâcheusement emparée pour désigner ce qui s'intitule proprement le «syndrome d'épuisement professionnel» et, plus souvent encore, l'état d'intense fatigue, la sensation d'avoir perdu toute énergie auxquels font allusion les commentateurs sportifs lorsqu'ils disent familièrement qu'un joueur ou un athlète est «carbonisé», «vidé», etc. Dans tous les cas, on aura recours aux termes français et on évitera de faire usage de ce mot anglais.» Cf. Dire, Ne pas dire, op. cit.

⁴⁶ Citons quelques titres tirés de la presse: *Burn-out à l'Éducation nationale*. Chatel critique l'enquête sur l'épuisement des professeurs (Le Point, 20 octobre 2011). *Le feu intérieur du burn-out* (Libération, 28 janvier 2013). *Bore-out: "Placardisé pendant quatre ans, j'ai fait une crise d'épilepsie au volant"* (L'Express, 27 avril 2015). *Le burn-out, la maladie des salariés cramés* (Le Nouvel Observateur, 26

En réalité, une fois entrés dans la nomenclature, les emprunts convergent dans différentes catégories. Dans les notices étymologiques du Petit Robert, par exemple, apparaissent des entrées:

- bien acclimatées: *bed and breakfast* précédée de l'étiquette «mot anglais», *casting* ou *ASCII* «acronyme anglais»;
- suivies de l'étiquette «faux anglicisme» tels que *baby-foot*, *pressing* ou *camping-car* qui ne désignent pas la même réalité dans les deux langues;
- dérivées de l'anglais: *digital* (de l'anglais *digit* «nombre», du latin *digitus* «doigt»);
- suivies de précisions: *buzz* «mot anglais», «d'une onomatopée imitant le bruit d'un bourdonnement»;
- avec une origine incertaine: *canopée* «probablement calque de l'anglais *canopy* «dais», du français *canopée* «voile d'autel»;
- double-clic calque de l'anglais *double click*;
- *acquabike*, marque déposée, mot anglais de *aqua* – et *bike* «vélo»;
- avec l'étiquette «anglic.»: *paddle* (mot anglais «pagaie»). «Sport nautique consistant à se déplacer. Rec. Planche à rame»⁴⁷;
- *s'enjaller*, mot argotique de Côte d'Ivoire, déformation de l'anglais;
- avec précision de catégorie: *hackathon* «mot-valise», de (to) *hack* «être passionné d'informatique» et (mar)athon. *Mook* «mot-valise anglais», de *magazine* et *book* «livre». «Anglic. Publication périodique intermédiaire entre la revue et le livre illustré»⁴⁸.

Précisons que le Petit Robert différencie les étiquettes «anglic.» et «mot anglais», pour critiquer l'emploi inapproprié de l'anglicisme:

ANGLIC. Mot anglais, de quelque provenance qu'il soit, employé en français et critiqué comme emprunt abusif ou inutile (les mots anglais employés depuis longtemps et normalement en français ne sont pas précédés de cette marque)⁴⁹.

mai 2015). "Brown-out": quand le travail perd tout son sens (Le Figaro, 16 janvier 2017).

⁴⁷ Entrée intégrée dans le Petit Robert 2018, Paris: Le Robert, 2017.

⁴⁸ *Ivi.*

⁴⁹ REY-DEBOVE, J., REY, A., ROBERT, P.: Tableau des termes, signes conventionnels et abréviations du dictionnaire. In Le nouveau Petit Robert 2008.

En revanche, le Petit Larousse unifie les deux typologies d'emprunt sous la même étiquette «mot anglais»: addict «mot anglais» (Petit Larousse); «anglic.» (Petit Robert). De même, le traitement diffère quand il s'agit de signaler les recommandations officielles: hot-line, «assistance en ligne, numéro d'urgence» (Petit Robert), ce qui est absent dans le Petit Larousse. D'autres fois, la recommandation est présente mais pas encore lemmatisée: le nom booster est entré dans le Petit Robert en 2007 suivi du terme officiel, suramplificateur, publié en 2000, mais ce dernier n'a pas encore vu le jour dans la nomenclature.

Pour finir, le Petit Robert seulement emploie, dans certains cas, l'étiquette «faux anglicisme»: surbooking «FAUX ANGLIC. Surréservation (recomm. offic.)»; pour le Petit Larousse, le mot anglais est considéré simplement comme un synonyme de surbooking, alors que, en réalité, il dérive plutôt de overbooking. Les décisions des rédacteurs s'avèrent ainsi partagées, et ces quelques exemples que nous venons d'examiner en démontrent toute leur dissonance.

EN GUISE DE CONCLUSION

Comme nous l'avons vu, la qualité et la vitalité de la langue française constituent un perpétuel intérêt pour les médias, pour les instances institutionnelles et pour les débats intellectuels: le franglais donne lieu à des opinions partagées, comme en font foi également les choix effectués par les linguistes. La rentrée des dictionnaires est, effectivement, marquée chaque année par un débat significatif autour de l'importance des néologismes. Cela signifie qu'un ouvrage lexicographique (qu'il soit général ou spécialisé) représente toujours une référence pour notre société, particulièrement en tant que reflet de nouvelles réalités (et de personnalités) qui pullulent, provenant de plusieurs sphères.

Les contours et les spécificités de la langue française ne permettent de la figer ni dans la lexicographie officielle ni dans le

travail de normalisation mené à bien à la fois par les sages du quai de Conti et par les Commissions ministérielles. Ayant pu constater, par le biais de notre corpus, que les équivalents français censés remplacer les anglicismes n'ont pas tous vu le jour dans la presse, on peut en conclure que les tentatives prescriptives d'implanter un mot et dans la norme et dans l'usage s'avèrent loin d'avoir produit les effets souhaités. Les mesures prises pour préserver la langue de Molière de manière endogène, associées aux inquiétudes des élites alarmistes, devraient aller de pair, à nos yeux, avec la prise en compte de l'enrichissement et de l'évolution qu'entraîne toute création néologique, convoitée par les linguistes modérés.

BIBLIOGRAPHIE

- BOCCUZZI, Céleste (2010): *Anglicismes, langue française et dictionnaires. Quel traitement pour les emprunts à l'anglais ?*, Fasano, Schena Editore, coll. Linguistica.
- BOGAARDS, Paul (2007): Le château de cartes de la défense de la langue française, *Le Débat*, vol. 2, n° 144, 177-192.
- BOGAARDS, Paul (2008): *On ne parle pas franglais. La langue française face à l'anglais*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- CALVET, Louis-Jean (2007): Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde, *Hérodote*, vol. 3, n° 126, 153-160.
- CERQUIGLINI, Bernard (2002): Faut-il défendre la langue française?, «Revue d'Études Françaises», n° 7, 25-39.
- CHANSOU, Michel (2003): *L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950-1994). Études de sociolexicologie*, Paris, Champion, coll. Politique linguistique.
- COMBE, Xavier (2011): *11+1 propositions pour défendre le français*, Paris, L'Harmattan.
- ENNASSER, Narjes (2010): *Le Français et la mondialisation. Quel avenir pour le Français dans un monde dominé par l'anglais?*, *Jordan Journal of Modern Languages and Literature*, vol. 2, n° 1, mars 63-90.
- ÉTIEMBLE, René. (1980): *Parlez-vous franglais?*, Paris, Gallimard, coll. Folio/Actuel.

- FERNANDEZ, Dominique (2014): Postface. Lettre d'amour à la langue française. In *Dire, Ne pas dire*, vol. 1, Paris, Éditions Philippe Rey, 179-181.
- GOURSAU, Henri (2015) : Dictionnaire des anglicismes, Saint-Orens, éditions Henri Goursau.
- HAGÈGE, Claude (2008): *Le combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Odile Jacob (2006¹), coll. Poches Odile Jacob.
- HAGÈGE, Claude (2012): *Contre la pensée unique*, Paris, Odile Jacob.
- HAGEGE, Claude: Refusons le sabotage du français. In: *Le Monde*, 25 avril 2013. Disponible sur le web: http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/04/25/refusons-le-sabotage-du-francais-par-claude-hagege_3166350_3232.html
- LAROCHE-CLAIRE, Yves (2004): *Évitez le français, Parlez français*, Paris, Éditions Albin Michel, coll. Les Dicos d'Or.
- LITTRÉ, Paul-Émile (1872): *Préface du Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette, Disponible sur le web: <https://www.littre.org/annexes/preface>
- OUSTINOFF, Michaël (2016): Le tout-anglais à l'épreuve de la montée en puissance des langues romanes, *Hermès*, vol. 2, n° 75, 79-86.
- PERGNER, Maurice. (1989): *Les anglicismes : danger ou enrichissement pour la langue française?*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PICONE, Michael (1996): *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*, Amsterdam, John Benjamins Publishing.
- PRUVOST, Jean (2006): *Les dictionnaires français. Outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys, coll. L'Essentiel Français.
- PRUVOST, Jean – SABLAYROLLES, Jean-François (2016): *Les néologismes*, Paris, PUF, (2003¹), coll. Que sais-je?.
- REY-DEBOVE, Josette (1980): *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, Le Robert.
- REY-DEBOVE, Josette – REY, Alain (1993): *Préface du Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- REY, Alain (2006): Postface du Nouveau Petit Robert, Parigi, Dictionnaires Le Robert.
- REY, Alain (2007) : *Du Premier empire au XXI siècle*. In REY, A., DUVAL F., SIOUFFI, G., *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*, Paris, Perrin, 961-1320.

- SABLAYROLLES, Jean-François (2000): *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, coll. Lexica. Mots et dictionnaires.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2002): Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes, *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII, n° 1, 97-111.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2006): La néologie aujourd'hui. In: GRUAZ, Cl., *À la recherche du mot. De la langue au discours*, Limoges: Lambert-Lucas, 141-157.

Loredana Pavone

Dipartimento de Scienze Umanistiche

Università degli Studi di Catania

Piazza Dante, 32 Code postal 95124 Catania, Italia

l.pavone@unict.it